

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE ANNABA

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 408015000023086

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 35/2025**

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant règlement des marchés publics et délégations des services publics. La Direction des travaux publics de la wilaya de Annaba informe tous les soumissionnaires ayants participé à l'Appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 35/2025, annoncée le 11/01/2026 au journal « الحقيقة » et le 18/01/2026 au journal « Le courrier », relative à :

ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA "EXERCICE 2026" :

Étude d'expertise :

Chemin de Wilaya N° 107 sur différents sections
Chemin de Wilaya N° 57 du PK 00+000 au PK 00+800 et du PK 06+000 au PK 10+800
Chemin de Wilaya N° 12 du PK 50+450 au PK 55+400
Chemin de Wilaya N° 167 du PK 05+500 au PK 26+800
Chemin de Wilaya N° 120 du PK 10+000 au PK 11+000

Que l'attribution provisoire est détaillée au tableau suivant :

Intitulé du projet	Désignation de l'entreprise	NIF	Note Techni que	Montant de en TTC (DA)	Délai d'exécuti on	OBS
Étude d'expertise : Chemin de Wilaya N° 107 sur différents sections	BET TECHNIQUE TRAVAUX PUBLICS CHAGROUNE BILEL	198519020140927	69	2 505 545.00	02 Mois	L'offre la moins disante
Étude d'expertise : Chemin de Wilaya N° 167 du PK 05+500 au PK 26+800				3 332 952.00	02 Mois	L'offre la moins disante
Étude d'expertise : Chemin de Wilaya N° 57 du PK 00+000 au PK 00+800 et du PK 06+000 au PK 10+800	SPA SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES DE SETIF SETS	099919008329067	73	1 508 920.00	02 Mois	L'offre la moins disante
Étude d'expertise : Chemin de Wilaya N° 12 du PK 50+450 au PK 55+400	BET TRAVAUX PUBLICS ET GEOTECHNIQUE BOULFOUL KHALIFA	176212000087146	61	1 421 000.00	02 Mois	L'offre la moins disante
Étude d'expertise : Chemin de Wilaya N° 120 du PK 10+000 au PK 11+000				395 000.00	02 Mois	L'offre la moins disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et délégations des services publics. Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire un recours à la commission des marchés publics de la wilaya de Annaba dans un délai de quinze (15) jours à partir de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens , si le dixième jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est protégée au jour convenable suivant.

Les soumissionnaires non retenus peuvent se rapprocher auprès des services de la direction des travaux publics de la wilaya d'Annaba au plus tard trois (03) jours de la première parution du présent avis pour prendre connaissance des résultats de leurs offres.